

ANNEXE C du règlement 127-2023
Règlement 127-2023 décrétant un emprunt de 1 700 000 \$
pour l'exécution des travaux d'aménagement d'un terrain de soccer

Benoit Foucreault

De: portail@mamh.gouv.qc.ca
Envoyé: 16 décembre 2022 15:44
À: Benoit Foucreault
Objet: Lanoraie (52017) - TECQ-2019 - Programmation de travaux - Acceptation

Benoit Foucreault
Directeur des travaux publics
Lanoraie
57, rue Laroche
Lanoraie (QC) J0K 1E0

La présente vise à vous informer que la programmation de travaux version n° 3 soumise dans le cadre du Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023) a été acceptée le 16 décembre 2022 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le calendrier de versements relatif à cette programmation sera disponible prochainement à la section Calendrier de versements au service en ligne TECQ-2019. Pour les municipalités de 2 500 habitants et plus, si la programmation comporte des coûts réalisés impliquant un versement, le tableau des remboursements sur 20 ans sera disponible vers le 15 mars, à la section Tableau de remboursements.

Toute contribution financière du Québec est évidemment conditionnelle à l'adoption des crédits nécessaires par le gouvernement pour chacune des années visées du programme.

En ce qui a trait à l'annonce publique de tout projet, elle sera faite par le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada en concertation avec la Municipalité.

Par ailleurs, la Municipalité devra respecter les lois, les règlements et les normes en vigueur qui lui sont applicables, notamment en ce qui a trait à l'adjudication des contrats.

Le présent courriel constitue le document officiel confirmant l'acceptation de la programmation. Il vous est adressé en tant que répondant de la Municipalité, tel qu'indiqué au dossier. Veuillez au besoin, le transmettre à vos services administratifs.

VEUILLEZ NE PAS RÉPONDRE AU PRÉSENT COURRIEL. Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à consulter la page Web du programme sous la rubrique Infrastructures sur le site Web du Ministère ou à communiquer avec nous à l'adresse : tecq2019-2023@mamh.gouv.qc.ca

Meilleures salutations,

Marc-André Maheu
directeur général et greffier-trésorier

André Villeneuve
maire

La Direction générale des infrastructures d'eau